

Information Presse

16 décembre 2015

Sujet NOx : l'information clients est en cours – La mise en œuvre a débuté

- Les mesures concernant les moteurs diesel EA189, 1,2 litre, 1,6 litre et 2,0 litres concernés ont été validées par l'Autorité Fédérale Allemande des Transports (KBA)
- Les clients sont actuellement informés sur les prochaines étapes
- La mise en œuvre des mesures débutera fin Janvier 2016
- Une étape importante vers la résolution du sujet des émissions de NOx en Europe

Le Groupe Volkswagen a présenté à l'Autorité Fédérale Allemande des Transports (KBA) les mesures qui vont être appliquées pour les moteurs diesel EA189 1,2, 1,6 et 2,0 litres. Après un examen approfondi, la KBA a entièrement validé l'ensemble des mesures. Ces mesures correctives pour les véhicules concernés sont donc confirmées. Les propriétaires de véhicules seront bientôt informés sur les prochaines étapes. Afin que les mesures correctives soient réalisées rapidement, Volkswagen débutera la mise en œuvre dès le début de l'année 2016.

En élaborant les mesures techniques, trouver des solutions pratiques pour les clients était un critère important. Les mesures correctives pour les moteurs EA189 diesel concernés sont les suivantes:

- Les moteurs 1,2 litres et 2,0 litres bénéficieront d'une mise à jour logicielle. Le temps d'intervention sera d'un peu moins d'une demi-heure.

- Les moteurs 1,6 litres auront également une mise à jour logicielle. En outre, un «régulateur de flux» sera installé directement en face du débitmètre de masse d'air. Le temps d'intervention technique devrait durer moins d'une heure.

Ces mesures concernent l'Europe (28 pays de l'UE). Après que ces mesures correctives aient été mises en œuvre, les véhicules répondront aux normes d'émissions applicables, tout en ayant pour objectif de ne pas altérer la puissance moteur, la consommation de carburant ou les performances.

Les clients en Allemagne seront informés sans délai dès que leurs adresses auront été fournies par la KBA.

Dans une première lettre, les propriétaires de véhicules concernés seront informés qu'une mesure de rappel est prévue pour leurs véhicules. Les clients seront également invités à attendre d'autres informations écrites avant de prendre contact avec un Partenaire Volkswagen. Dans une deuxième lettre, Volkswagen demandera aux clients concernés de prendre rendez-vous avec le distributeur de leur choix pour la mise en œuvre des solutions techniques.

L'objectif est que tous les véhicules concernés par la mise en œuvre des solutions techniques fassent l'objet d'un rappel en plusieurs étapes. Les mesures techniques pour les moteurs 2,0 litres concernés seront mises en œuvre au premier trimestre 2016, pour les moteurs 1,2 litres durant le deuxième trimestre. A partir du troisième trimestre 2016, pour finaliser la campagne de rappel, les mesures concerneront les moteurs 1,6 litres.

Pendant que ces mesures techniques seront réalisées, Volkswagen AG fera en sorte d'éviter au maximum tout désagrément qui pourrait gêner les clients en matière de mobilité. A cet égard, Volkswagen veillera à ce que soit proposée gratuitement à tous les clients une solution de mobilité de remplacement.

Jusqu'au 31.12.2017, Volkswagen AG renonce expressément au droit d'invoquer la prescription à l'égard des réclamations qui pourraient être faites découlant du logiciel installé sur les véhicules équipés du moteur EA 189, même si le droit de déposer de telles réclamations a déjà expiré. Les clients Volkswagen n'auront pas à subir les inconvénients d'une quelconque attente. Cela signifie que tous les clients concernés peuvent bénéficier du temps nécessaire pour la mise en œuvre des mesures techniques concernant leurs véhicules dans les délais mentionnés ci-dessus.

Une chose est certaine: les véhicules restent techniquement sûrs et peuvent être utilisés sur la route sans aucune restriction.

Note: Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne s'appliquent pas aux produits et services de Volkswagen Group of America ou Volkswagen Canada.